L'ETOILE

Les Fervents Pêcheurs de L'Etoile
12, rue Jules Verne - 80830 L'ETOILE
Tél. : 03-22-51-22-13 (tel:03-22-51-22-13) - Email : familypruvost@outlook.be (mailto:familypruvost@outlook.be)

Fiche AAPPMA

L'ensemble des parcours sont 100% réciprocitaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

Parcours

Etangs : 9 hectares
- Les Creuillères
- Les Tourbières
- Etang du petit Marais
- Bassin à truites

Membres du bureau

Président
PRUVOST Laurent

Vice-Président
GIGAUT Didier

Trésorier
PRUVOST Maryline

Secrétaire
DUVAL Sébastien

Types de pêche pratiqués

Services

Présentation

L'association "Les Fervents Pêcheurs de L'Etoile" vous propose de pêcher dans de nombreux étangs. Vous pourrez y pratiquer tout type de pêche : blanc, carnassier, carpe et truite.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
*Tarifs **	110.00€	87.00€	21.00€	40.00€	7.00€	17.00€	35.00€
OPTIONS							
Timbre urne	-	40.00€	-	-	-	-	-

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

A la Claire Fontaine - 1, rue de la Carrière - 80510 FONTAINE SUR SOMME -
Café Gigaut Sophie - 5, rue Gambetta - 80610 SAINT OUEN -
Gamm'Vert Flixecourt - ZAC du Val de Nièvre RN - 80420 FLIXECOURT -
Le Rétro - **Mr Caron** - 133, rue Jules Verne - 80830 L'ETOILE -
NP PÊCHE/ Le Relais des Etangs - **Mr Pascal Newstead** - 84, Rue Guy Dovergne - 80132 Mareuil Caubert -

L'ETOILE

Les Fervents Pêcheurs de L'Etoile
12, rue Jules Verne - 80830 L'ETOILE
Tél. : 03-22-51-22-13 (tel:03-22-51-22-13) - Email : familypruvost@outlook.be (mailto:familypruvost@outlook.be)

Fiche Parcours

Les Tourbières

Ce parcours est réciprocitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 0.02 Ha

Type(s) de pêche :

Services :

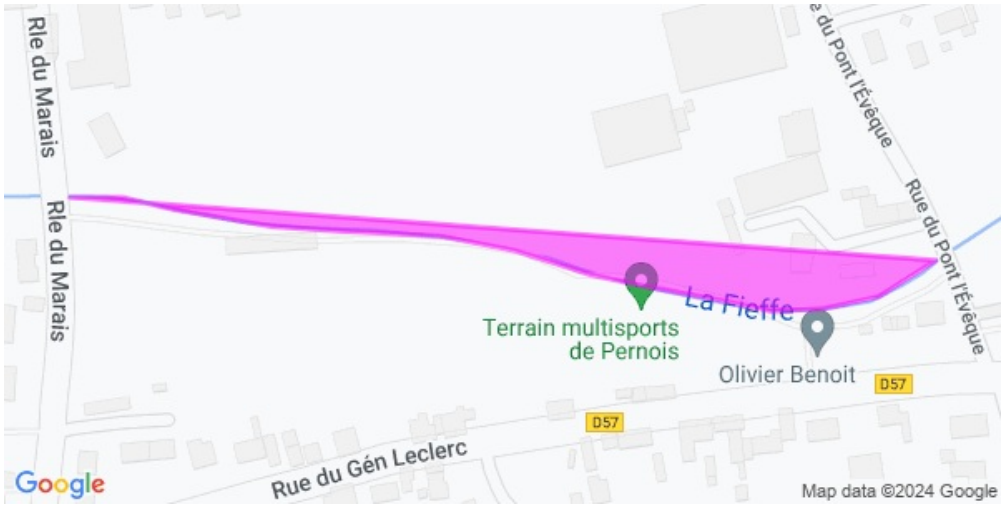

Berge gauche
Berge droite
Berge gauche et berge droite
Étang

Condition de pêche
Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.
Pêche à 3 lignes autorisées, dont 2 aux carnassiers.

Heures d'accès aux étangs :

mai, juin, juillet et août : 6 heures
septembre : 7 heures
octobre : 8 heures
novembre, décembre et janvier : de 9 heures à 17 heures
février : de 8 heures à 17 heures
mars et avril : 8 heures

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• Poissons présents :
Anguille , Brochet , Sandre , Poissons blancs , Carpe

• Techniques de pêche :
Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche à la carpe de jour , Pêche en batterie , Pêche au toc , Pêche au vif

Document non contractuel - Edité le 05/05/2024